

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: CoilDScale- service dur acide DATE DE VIGUEUR: Decembre 1, 2011
 CLASSE SIMDUT: Décapant de bobine caustique No. DE CODE: 7281
 Classe E- Matière corrosive
 Classe D : Division 2B

CLASSIFICATION TMD: Acide sulfurique
 CLASSE :8 ONU : 1789 GE : II
 NOM ET ADRESSE DU FABRICANT: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
 3175 14th AVE. UNIT 1
 MARKHAM, ON L3R 0H1
 (905) 475-6084

L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751 TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666
 Faites Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT:	CAS	%POIDS	ACGIH-SAE	CL50	DL50
Chlorure d'hydrogène	7647-01-0	10-30	5 ppm C	747 ppm/4hre(souris)	700 mg/kg (oral lapin)
Acide formique	64-18-6	1-5	1-5	5 ppm MPT	6200 mg/m/15M(oral souris) 1100 mg/kg (oral rat)

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION (°C):	105 (221°F)	DENSITÉ (H ₂ O=1):	1,1
PRESSION DE VAPEUR(mmHg):	indisponible	VOLATILITÉ (% POIDS):	99
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1):	similaire	TAUX D'ÉVAPORATION(BuAc=1):	similaire
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	soluble	pH (tel que fourni):	<1,0
ÉTAT PHYSIQUE:	liquide	VISCOSITÉ:	indisponible
ASPECT ET ODEUR:	bleu clair, odeur âcre		

SECTION IV DONNÉES SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSIBILITÉ

INFLAMMABILITÉ: Ininflammable
 POINT D'ÉCLAIR: Sans objet
 SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL: Indisponible
 SEUIL D'EXPLOSION MAXIMAL: Indisponible
 PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION: Gaz chlore
 MOYENS D'EXTINCTION: Traiter selon le matériau environnant.
 RISQUES D'INCENDIE SPÉCIAUX: Gaz dangereux produit dans le feu

SECTION V DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE: Stable.
 INCOMPATIBILITÉ: Métaux et composés d'halogène
 DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Gaz d'hydrogène, chlore et de fluorure

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'EXPOSITION: Contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation, l'ingestion.

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGÛ:

Très dangereux en cas du contact avec la peau (irritant, perméateur), avec les yeux (irritant) suivant l'inhalation. Corrosif à la peau et aux yeux sur contact. Le liquide ou les vapeurs peuvent détruire les tissus particulièrement sur les muqueuses des yeux, de la bouche et voies respiratoires. Le contact avec la peau peut causer des brûlures. L'inhalation de la vapeur peut produire une irritation sévère des voies respiratoires, caractérisée par la toux, la suffocation ou la difficulté respiratoire. Ce produit peut irriter les yeux sur contact. L'inflammation de l'oeil est caractérisée par la rougeur, le larmolement et la démangeaison. L'inflammation de la peau est caractérisée par la démangeaison, la desquamation, la rougeur ou parfois la formation d'ampoules. la toux et le mal de tête et troubles médicaux.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:

PEAU: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, le dégraissage et la dermatite.
 IRRITATION: Dangereux selon les critères SIMDUT

SENSIBILISATION DES VOIES

RESPIRATOIRES: Aucunes données disponibles
 CANCÉROGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 TÉRATOGENÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 MUTAGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 PRODUITS SYNERGIQUES: Indisponible

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

GANTS: Imperméables
 PROTECTION OCULAIRE: Lunettes anti-éclaboussures
 PROTECTION RESPIRATOIRE: Si la CMA (50 ppm) du produit ou de tout composant est dépassée, le port d'un respirateur d'air pur approuvé par NIOSH/MSHA est conseillé en l'absence de la ventilation adéquate.
 AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR: Selon les exigences du code d'employeur
 VENTILATION: La ventilation générale est normalement suffisante. Utiliser l'aspiration localisée en cas de températures élevées.
 FUITE ET DÉVERSEMENT: Avant de tenter le nettoyage, appeler les données sur les dangers ci-dessus. Les petits déversements peuvent être nettoyés avec un absorbant non réactif et mis dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils.
 ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Examiner les règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal avant élimination.
 ENTREPOSAGE: Entreposer dans un récipient fermé dans un lieu bien ventilé loin des matériaux incompatibles.

SECTION VIII PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin immédiatement
 PEAU: Rincer à l'eau et au savon. Au cas où l'irritation se développe et persiste, appeler un médecin. Décontaminer complètement les vêtements, chaussures et articles en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
 INHALATION: Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
 INGESTION: Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche à l'eau, puis faire boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin immédiatement. En cas de vomissement, faire pencher la victime en avant pour éviter le risque d'aspiration. Ne jamais rien donner par voie orale à une victime évanouie, en train de perdre connaissance ou convulsive.

DÉSAVEU: Les renseignements dans cette fiche signalétique ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou dommages indirects pouvant provenir de l'emploi des ou la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.